

[Text]

by Bruce, which I agree with, that on an experimental basis perhaps cameras should be allowed within committee rooms. The other thing we are talking about is that coverage within the Chamber itself, and ultimately the coverage within committee rooms, should really be under the power of the House of Commons rather than under the power of any one network or any one station. However, each network and each station would still exercise editorial judgment on what material they put to air, and we would rely on our staff, who we feel are fairly expert, to make correct judgments.

[Interpretation]

par Bruce, et avec laquelle je suis d'accord, à savoir qu'à titre expérimental, on pourrait peut-être permettre aux caméras d'entrer dans les salles de Comités. La deuxième question dont nous parlons est que le reportage à la Chambre même et, en fin de compte, au sein même des salles de Comités devrait tomber sous la responsabilité de la Chambre des communes plutôt que sous celle de tout réseau ou de toute station. Toutefois, chaque réseau et chaque station conserveraient le droit de faire des jugements au point de vue préparation et montage, au point de vue des documents à mettre en onde, et nous ferions confiance à notre personnel, qui, nous le croyons, est tout à fait compétent pour porter des jugements équitables.

• 1705

Mr. Blair: Gentlemen, I do not know just how much time we have left. I am going to make a suggestion. If it is possible for your Corporation to provide us with estimates—and I would suggest your comments also—on what might be involved in reporting committees by television, it would be helpful. I do not want to suggest something that is going to put you to a terrible amount of expense and effort. It is quite clear we are not going to conclude our deliberations on this before the end of June, but anything of this nature would help us. Had there been more time, I would also like to ask—particularly of Mr. Phillips—questions about another part of our reference which is the arrangements made for reporters for the electronic media in the Parliament Buildings—this is outside the Chamber.

M. Blair: Messieurs, je ne sais pas de combien de temps nous disposons encore. Je vais présenter une proposition. Si votre société pouvait nous fournir des évaluations—et je dirais aussi des commentaires—sur ce que coûterait le reportage télévisé des délibérations de Comités, cela serait fort utile. Je ne voudrais pas vous demander d'engager de grandes dépenses ou de consacrer de grandes sommes de travail à ce sujet. Il est certain que nos délibérations ne se termineront pas avant la fin de juin, mais toute évaluation du genre nous serait d'un grand secours. Si nous avions disposé de plus de temps, j'aurais demandé, particulièrement à M. Phillips, quelles sont les dispositions qui ont été prises pour que les journalistes se servent des moyens d'information électronique dans les édifices du Parlement—en dehors de la Chambre.

Mr. Phillips: As they exist?

M. Phillips: Tels qu'ils existent actuellement?

Mr. Blair: As they now exist or how they might exist, under a better arrangement.

M. Blair: Tels qu'ils existent actuellement ou tels qu'ils pourraient exister, avec de meilleures dispositions.

Mr. Phillips: If you want a quick answer I will give you one.

M. Phillips: Si vous voulez que je vous réponde rapidement, je le ferai.

Mr. Blair: Yes.

M. Blair: Oui.

Mr. Phillips: In terms of doing quick interviews immediately following Question Period they are reasonably satisfactory. It is, nevertheless, a restricted arrangement; I think it is unequal. We are the only people operating in Parliament who are confined to one specific area. As a very simple example, the other day the Red Army Chorus was here. Reporters and radio reporters were allowed to be present to witness this but the Speaker, who has jurisdiction over these matters, would not

M. Phillips: On peut dire qu'en ce qui concerne les entrevues rapides qui ont lieu tout de suite après la période des questions, elles sont satisfaisantes dans l'ensemble. Toutefois, nous opérons avec un certain handicap. Nous sommes les seules personnes au Parlement à qui l'on interdit de sortir d'une zone bien définie. Je vous donnerai cet exemple: l'autre jour le Chœur de l'Armée Rouge était présent. Les journalistes de la presse et de la radio avaient pu assister à la représentation